

ufolep
TOUS LES SPORTS AUTREMENT

REGLEMENT REGIONAL

MOTO CROSS QUAD

UFOLEP CENTRE VAL DE LOIRE

2017/2018



Président Régional

Jean Alain LAVIGE

21 rue des écoles

41350 St Gervais la Foret

☎ 02.54.42.74.46

Agent Régional

De développement

ufolepcentre.orange.fr

Da Silva Nadia

02 38 54 02 00

Délégués Départementaux UFOLEP

Cher

Sibyl Camus

s.camus@ligue18.org

06.73.64.35.33

Eure et Loir

Morgan Leray

Morgan.ufolep28@orange.fr

☎ 06.80.20.92.73

Indre

Delry Maissonnette

Delegue.ufolep@gmail.com

☎ 02.54 61 34 55

Indre et Loire

Vincent Nicolosi

ufolep37@yahoo.fr

☎ 06.87.76.21.69

Loir et Cher

Céline Talha

Ufolep41@fol41.asso.fr

02.54.43.86.65

Loiret

David SUAREZ

ufolep45@orange.fr

☎ 02.38.54.42.49

Les Correspondants des Clubs Moto Quad

CLUB MOTO VERTE VIERZONNAISE

Gérald DESMOULINS

877 de la Blandinerie

18500 Vignoux/Barangeon

☎ 06-18 92 29 76-

09.81.01.42.88

gegmvv@gmail.com

MOTO CLUB DE THEILLAY

Michel COLOMINA

13, route des Brosses

41300 THEILLAY

☎ 02 54 83 34 95

06 32 65 99 78

michel.colomina@sfr.fr

M C COUTURE SUR LOIR

Gérard LEROUX

1 rue du Clos

72340 Ruillé sur Loir

☎ 06 08 93 75 71

06 72 85 66 94

nad72@live.fr

ASCHERES LE MARCHE

Didier Morizet

81 rue de Rougemont

45170 Aschères le Marché

☎ 02-38-39-23-75

06 82 86 11 01

morizet-d@orange.fr

MC CASTELROUSSIN

PERNIN Jérôme

4, allée de la Chatelleriaie

36330 LE POINCONNET

☎ 06 81 96 66 89

nus36@free.fr

ASSOCIATION DES SPORTS MECANIQUES PRISSAC

Julien Bienvenu

La renonfier

36370 Prissac

☎ 06-07-24-93-61

motoclubprissac@hotmail.fr

M C SELLES SUR NAHON

PARISSE Gérard

Rue Nationale

36360 LUCAY LE MALE

☎ 06-67-99-03-25

mcselles.nahon@hotmail.fr

ECURIE ORLEANS (Sougy)

DEBAT Marcel

8 rue de la moissonnière

45190 BEAUGENCY

06.71.34.82.59

Ecurie.orleans@laposte.net

Commission Technique Régionale Moto Cross

Roux

Dominique

06-85-33-18-67

Organisation des épreuves

Directeurs de courses

Didier Morizet
Dominique Roux
Baptiste Renault

Pointage

Monique Poyac
Patricia Colomina
Annick Duvault
Valérie Roux
Dominique Roux

Attribution Numéros Pilotes:

Dominique Roux

Responsables Transpondeurs

Dominique Roux
Didier Morizet
Poyac Manuel

Contrôleurs Techniques :

Jacquinet Alain
Duvault Gérard
Didier Morizet
Dominique Roux
Verin Laurent

Visiteurs de Terrain :

Didier Morizet
Dominique Roux

Tous les responsables

seront identifiés avec leurs chasubles rouges

UFOLEP Centre

Composition du Jury

Le Directeur de courses / 1 commissaire de piste / 1 pointeur / 1 club

1 pilote représentant de chaque catégorie mandaté par le club

Le délégué départemental UFOLEP du lieu de la rencontre ou son représentant .La commission technique régionale disciplinaire de première instance en cas de litige

REGLEMENT

ARTICLE 1

Il est créé un championnat du Centre de MOTO CROSS UFOLEP ouvert aux pilotes motocyclistes des 6 départements de la région Centre..

Pour cette compétition, les pilotes devront manifester le plus strict esprit amateur et être titulaires de la licence homologuée UFOLEP R 6 et de la licence sport motocycliste délivrée par la commission technique selon la réglementation en vigueur :

Pour les nouveaux licenciés : sur présentation de la licence UFOLEP R6 Moto Cross et du C.A.S.M. et Passeport.

(un nouveau licencié est celui qui n'a jamais eu de licence pour la pratique de la moto)

Pour les anciens licenciés : sur présentation d'une licence UFOLEP R6 et d'un C.A.S.M. ou d'un permis de conduire MOTO correspondant à la cylindrée.

Les non titulaires de la licence sport motocycliste devront présenter leur licence UFOLEP et leur C.A.S.M. afin de prendre part aux entraînements et aux compétitions. Licence valable du 1er Sept au 31 Août.

ARTICLE 2 :

QUALIFICATION au « SUPER TROPHEE DE FRANCE »

Le championnat du Centre est qualificatif pour le Championnat de France UFOLEP dénommé SUPER TROPHEE DE FRANCE.

Seuls pourront être qualifiés les pilotes titulaires d'une licence UFOLEP homologuée 15 jours avant la 1ère course du championnat régional. Dans chaque catégorie le nombre de pilotes qualifiés sera déterminé par le règlement particulier du SUPER TROPHEE DE FRANCE de l'année en cours.

Le classement pour la participation au S.T.F se fera sur celui du championnat.

Les pilotes souhaitant participer au S.T.F seront qualifiés au prorata des catégories,

Obligation de participation à l'ensemble des épreuves du championnat pour être qualifié sauf certificat médical ou justification des absences

ARTICLE 3 : ORGANISATION du CHAMPIONNAT du CENTRE



ENGAGEMENTS

Les engagements pour chaque épreuve devront parvenir au club organisateur, au plus tard 3 SEMAINES avant le jour de l'épreuve accompagnés des droits d'inscription correspondants. (Feuille remplie et signée complètement avec indication précise de la catégorie de celle que vous voulez rouler)

Tout pilote non engagé dans les trois semaines avant la course se verra une pénalité de 20€ et pourra éventuellement se voir refusé à cette épreuve si le plateau est complet.

Les droits d'engagement au championnat du Centre transpondeur compris, pour les pilotes des clubs organisateurs d'une course et les pilotes hors championnat l'engagement est de 25 € (solo A, B, C/D, quads, Mob, vétérans et vintage, et pour les pilotes de l'école de conduite 3 €. (Pour les pilotes clubs non organisateurs l'engagement est de 27 €.

Aucun remboursement d'engagement ne sera consenti passé un délai de 8 jours avant la date de manifestation (sauf raison valable avec justificatif)

Les critères de priorité pour les engagements sont les suivants, dans cet ordre : Date limite de 3 semaines, pilotes des clubs organisateurs, pilotes du Centre, pilotes extérieurs. Les organisateurs se réservent le droit de faire appel à des pilotes originaires d'autres régions pour compléter le plateau de l'épreuve jusqu'à concurrence du nombre de pilotes maximum mentionné dans le règlement particulier de l'épreuve

Sur chaque engagement, **le club organisateur reversera 2 € à l'UFOLEP CENTRE VAL DE LOIRE**

licence à la manifestation

le prix de la licence à la manifestation et de 60€ engagement compris

Si je ne suis pas licencié UFOLEP sports mécaniques motos depuis plus d'un an, je peux m'engager à la manifestation en prenant une licence à la manifestation moto en ligne sur la plateforme fédérale dédiée :

- je m'identifie (nom/prénom/adresse/ mail/...)
- je souscris une licence à la manifestation et je suis informé des conditions assurantielles liées à ma participation (mentions légales / restriction).
- je certifie en avoir pris connaissance et je charge mon certificat médical et CASM sur la plate-forme.

<https://inscriptions.ufolep.org/>



TRANSPONDEURS (Location-Caution)

Le jour de chaque épreuve, il vous sera demandé de laisser votre licence ainsi qu'un chèque de caution de 200€ à l'ordre de l'**UFOLEP CENTRE** pour la journée, et qui vous sera redonné lors de la restitution du transpondeur.

Le chèque de caution de 200€ pourra être conservé pour toute la saison 2017/2018 selon votre choix.

Tous transpondeur non rendu le jour de la course peut prétendre l'encaissement de son chèque.



CATEGORIES

SOLO A 90 cm³ maximum ouverte aux jeunes de 12 à 15 ans,

Mob Cross Max 49/09 Cm³

SOLO B : ouverte aux pilotes âgés de 14 ans et plus pour une cylindrée comprise entre 91 et 125 cm³, 16 ans et plus pour une cylindrée comprise entre 126 et 250 cm³ (4temps)

SOLO C/D : ouverte aux pilotes de 16 ans et plus pour une cylindrée comprise entre 126 et 250 cm³ (2 ou 4 temps), 18 ans et plus pour une cylindrée supérieure à 250 cm³ (2 ou 4 temps)

QUADS cylindrée limité 550 Cm³ (Règlement National) les âges rapport aux cylindrées sont identiques qu'en moto.

vintage

Une catégorie VETERANS est créée pour les pilotes ayant 40 ans avant la 1ère course du championnat. Seul dans le cas d'un nombre de pilotes suffisant une grille spécifique sera mise en place.

Dans tous les cas, un classement séparé sera établi. En fonction du nombre d'engagés en catégorie solo B et C/D l'organisateur et la commission se réservent le droit de faire un open avec classement séparé.

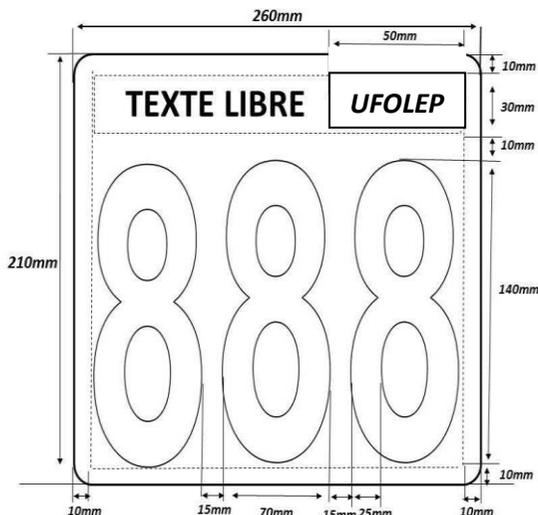
Pour la catégorie VETERANS il faudra le signalé au début de la saison pour pouvoir faire un classement général pour la saison et comptant pour le Super Trophée de France.

Les pilotes courants sur une moto 250cm³ 4 temps (+ de 16 ans) ou en Prestige doivent en début de saison, et le spécifier sur leur engagement, choisir la catégorie dans laquelle ils veulent courir et ne pas en déroger



NUMEROTATION des MACHINES et EQUIPEMENT

Un numéro de course sera attribué à chaque pilote, y compris en initiation, par la Commission Technique Régionale en début de saison, **sans possibilité de changer en cours de saison.**



Pour tout nouveau pilote n'ayant pas de numéro attribué, s'adressera à Roux Dominique 06-85-33-18-67 le soir à partir de 19 Heures

TOUT NUMERO I LISIBLE SERA REFOULE LE JOUR DE L'EPREUVE CONTROLE TECHNIQUE

Tout pilote ne s'étant pas présenté au contrôle technique ou n'ayant pas du matériel en conformité avec le règlement ne sera pas accepté sur la grille de départ. Des contrôles inopinés pourront être effectués dans la journée.

Equipement : casque homologué, (seule HOMOLOGATION ECE22-05ou 05-22°°



bottes en cuir ou matière équivalente, pantalon renforcé, gants, maillot manches longues.

PROTECTION DORSALE , PROTECTION PECTORALE (avec logo CE,)

OBLIGATOIRE. Contrôle du bruit : limite 114 db maximum.

Embout de leviers avec boule de protection d'origine, extrémités de guidon bouchées, Guidon: protection de la barre et T de fourche, Protection chaîne en sortie de boîte ainsi que la roue arrière, Repose pied non agressifs, ressorts de rappel actifs, Coupe circuit en état de fonctionnement.

Numéros et Catégories

CYLINDRÉE	PLAQUE	NUMERO
SOLO A	BLANC	NOIR
SOLO B	NOIR	BLANC
SOLO C/D	BLANC	NOIR
QUADS	VERTE	BLANC (avant, côtés et arrière Perpendiculaire(en drapeau)

☺ **INTERDICTIONS – OBLIGATIONS**

► Le casque radio ou émetteur-récepteur permettant au pilote de recevoir les renseignements durant une épreuve est interdit en compétition. - **Pour des raisons de sécurité, les moyens de production, caméras embarquées ou autres dispositifs, sont strictement interdits sur le torse du pilote ; - Dans les disciplines tout-terrain, la caméra peut être fixée sur le casque à l'aide d'un dispositif adhésif (scratch ou double-face) où solidement sur la moto. Toute perforation de la calotte du casque est strictement interdite (code du sport).**

Le contrevenant sera déclassé le jour de l'épreuve et sera convoqué devant la commission de discipline.

Les personnalisations sur les casques doivent être effectués avec des peintures normalisées (permettant la possibilité de Scanner sans retirer le casque).

Un contrôle alcoolémie ou anti-dopage pourra être effectué et sanctionné.

Chaque pilote engagé devra être en possession d'un *extincteur de 2 kg* minimum, à portée de main.

Seuls les engins inscrits à la compétition ont le droit de circuler dans le parc pilotes, avec port de casque obligatoire, vitesse réduite et sans passager.

Les groupes électrogènes doivent être éteints à **23 heures** ;

Le carburant doit être stocké dans des récipients métalliques.

les programmes, feuilles d'engagement, affiches et tous imprimés concernant la manifestation, doivent porter obligatoirement le sigle UFOLEP



ENTREES GRATUITES

Chaque pilote participant à l'épreuve du jour aura droit à deux entrées gratuites. **Mais tout pilote non engagé en temps voulu ne pourra prétendre à ces entrées gratuites.**

Toute carte d'officiel sports mécaniques UFOLEP donne le droit d'entrer gratuitement.

ARTICLE 4 : ORGANISATION DES EPREUVES



VISITE DU TERRAIN

La commission technique régionale visitera la piste le matin même de l'épreuve pour s'assurer que celle-ci correspond bien aux normes réglementaires.



SECURITE SUR LES CIRCUITS

Ambulances suffisants de secouristes devront être présents lors de l'organisation de toute manifestation conformément à l'arrêté préfectoral d'autorisation de courses.

Le matériel et le personnel de lutte contre l'incendie doit être prévu.



ROLE DES DIRECTEURS DE COURSE

Ils sont les patrons de l'épreuve.

Leurs décisions ont valeur absolue.

Ils sont seuls habilités à décider de l'arrêt d'une course.

Ils contrôlent tout le personnel nécessaire à l'organisation avec l'aide de la commission technique régionale.

Ils veillent à ce que les services de secours soient opérationnels avant le début des entraînements

LE NON RESPECT DES DRAPEAUX SERA IMMEDIATEMENT SANCTIONNÉ AVEC UNE ÉVENTUELLE CONVOCATION DEVANT LA COMMISSION DE DISCIPLINE REGIONALE POUVANT ENTRAÎNER UNE SUSPENSION DE LICENCE.

☺ SIGNIFICATION DES DRAPEAUX

NATIONAL		Signal du départ d'une course
VERT		Piste libre.
DRAPEAU ROUGE		Signal d'interruption d'une course ou d'une séance d'essai
JAUNE (IMMOBILE)		Danger, ralentir et défense de dépasser.
JAUNE (AGITE)		Danger grave, soyez prêt à stopper. Défense de dépasser et de sauter. Le drapeau jaune agité est utilisé lorsque l'accident vient de se produire.
BLEU (IMMOBILE)		Un concurrent de la tête de course rattrape un concurrent attardé et le suit de près.
BLEU (AGITE)		Un concurrent de la tête de course cherche à doubler un concurrent attardé. Ce dernier doit garder sa trajectoire et le laisser passer.
JAUNE AVEC BANDES VERTICALES ROUGES (FIXE)		Utilisé dans les courses mixtes. Attention ! piste glissante, changement d'adhérence.
BLANC		Informe les concurrents que des moyens de secours humain ou matériels sont sur la piste. Danger grave, soyez prêt à stopper. Défense de dépasser. Ce drapeau est utilisé pour appeler les secours
BLANC AVEC UNE CROIX DE ST ANDRE ROUGE (FIXE)		Personnel médical sur la piste, roulez avec une extrême prudence. Défense de dépasser, le pilote n'est pas autorisé à sauter.
NOIR ACCOMPAGNE D'UN NUMERO (FIXE)		Pour le concurrent portant ce numéro, signal d'arrêt à son stand au prochain tour
NOIR AVEC UN DISQUE ORANGE ACCOMPAGNE D'UN NUMERO		Le conducteur portant ce numéro doit immédiatement quitter la piste.
A DAMIERS NOIRS ET BLANCS (AGITE)		Signal d'arrêt à la fin de course ou de fin de séance d'essai.

**Drapeau
Fixe**



Drapeau Agité



Chaque club organisant une épreuve comptant pour le Championnat Centre Val De Loire est tenu de fournir les commissaires de piste. Ils doivent être licenciés et formés

☺ POINTAGE

Le pointage se fera avec des transpondeurs et doublé des pointeurs et des pointeuses Officiels de la Région Centre

Une cartouche d'encre (***HP 300XL + et une rame de feuille A4***) devra être fourni par le club organisateur, pour imprimer les classement de la journée.

☺ DEROULEMENT ET DUREE DES COURSES

Les essais libres sont obligatoires et débiteront à 8 h 00 pour chaque épreuve.

**LES ESSAIS LIBRES SE FERONT PAR GATEGORIE ET NON MELANGÉ
SOLO B ENSEMBLE ,SOLO C/D, QUAD ou OPEN. AUCUN RETARD NE
SERA ADMIS.**

Chaque épreuve se déroulera comme suit : 1 qualification lorsque la catégorie comprendra plusieurs grilles et 2 manches, 3 manches pour les autres.

SOLO B : 15'+ 1 t en série A, 12'+ 1t en série B

SOLO C/D : 15'+1t en série A, 12'+ 1t en série B

SOLO A : 12' + 1 t

QUADS : 15' + 1 t

MOB CROSS : 1 ou 2 série 3 manches de 15' + 1 t.

A chaque épreuve les séries seront limitées à SOLO B, SOLO C/D, QUAD, SOLO A VETERANS, OPEN VINTAGE, et école de conduite, avec possibilité de moduler les séries dès la clôture des inscriptions, 3 semaines avant la course..

☺ DEPART DES COURSES

Sur toutes les épreuves comptants pour le championnat de la Région Centre, les départs devront être donnés au moyen d'un système mécanique. (à l'aide du drapeau en cas de force majeure)

Présence obligatoire de tous les pilotes dans les pré-parcs 10 mn avant chaque départ de course.

Entrée en grille : Qualif : ordre du classement provisoire

1ère manche : ordre d'arrivée de la Qualif

2ème manche ; ordre d'arrivée de la 1ère manche

Le directeur de course, ou son adjoint, présente le panneau 15s puis 5s, ce qui entraîne la tombée de la grille après 5s et 10s maximum.

Le décompte du temps de la manche commence lorsque la grille tombe (et non lors de la présentation du panneau 15s ou 5s.

Avant le départ de manche le pilote vérifiera que son numéro de plaque est toujours visible. S'il est caché par de la boue il devra le nettoyer afin de le rendre reconnaissable.

ARTICLE 5 : CLASSEMENTS

Le classement des pilotes pour chaque épreuve et le classement général du championnat du Centre seront établis pour chaque catégorie.

- SOLO A (85 Cm3)
- SOLO B (125Cm3+250 4t Cm3)
- SOLO C/D (250/500 Cm3)
- QUADS
- VETETANS
- VINTAGE

Les pilotes extérieurs à la région appelés éventuellement à compléter le plateau d'une épreuve ne seront pas pris en compte dans l'attribution des points pour le classement général du Championnat du Centre qualificatif pour le Super Trophée de France..

Pour être classé dans une épreuve, il faudra effectuer la moitié de la manche

BAREME D'ATTRIBUTION DES POINTS : 125/250/500 ET 550 CM3, VETERANS, VINTAGE

	40 pts	13 ^{ème}	21 pts	25 ^{ème}	9 pts	37 ^{ème}	2
1er	60 pts	25 ^{ème}	30 pts	49 ^{ème}	6 pts		
2ème	57 pts	26 ^{ème}	29 pts	50 ^{ème}	5 pts		
3 ^{ème}	55 pts	27 ^{ème}	28 pts	51 ^{ème}	4 pts		
4 ^{ème}	53 pts	28 ^{ème}	27 pts	52 ^{ème}	3 pts		
5 ^{ème}	51 pts	29 ^{ème}	26 pts	53 ^{ème}	2 pts		
6 ^{ème}	49 pts	30 ^{ème}	25 pts	54 ^{ème}	1 pts		
7 ^{ème}	48 pts	31 ^{ème}	24 pts	55 ^{ème}	0 pts		
8 ^{ème}	47 pts	32 ^{ème}	23 pts				
9 ^{ème}	46 pts	33 ^{ème}	22 pts				
10 ^{ème}	45 pts	34 ^{ème}	21 pts				
11 ^{ème}	44 pts	35 ^{ème}	20 pts				
12 ^{ème}	43 pts	36 ^{ème}	19 pts				
13 ^{ème}	42 pts	37 ^{ème}	18 pts				
14 ^{ème}	41 pts	38 ^{ème}	17 pts				
15 ^{ème}	40 pts	39 ^{ème}	16 pts				
16 ^{ème}	39 pts	40 ^{ème}	15 pts				
17 ^{ème}	38 pts	41 ^{ème}	14 pts				
18 ^{ème}	37 pts	42 ^{ème}	13 pts				
19 ^{ème}	36 pts	43 ^{ème}	12 pts				
20 ^{ème}	35 pts	44 ^{ème}	11 pts				
21 ^{ème}	34 pts	45 ^{ème}	10 pts				
22 ^{ème}	33 pts	46 ^{ème}	9 pts				
23 ^{ème}	32 pts	47 ^{ème}	8 pts				
24 ^{ème}	31 pts	48 ^{ème}	7 pts				



BAREME D'ATTRIBUTION DES POINTS POUR LES 85 CM3 ET QUADS

1 ^{er}	60 pts	16 ^{ème}	39 pts	31 ^{ème}	24 pts	36 ^{ème}	9 pts
2 ^{ème}	57 pts	17 ^{ème}	38 pts	32 ^{ème}	23 pts	37 ^{ème}	8 pts
3 ^{ème}	55 pts	18 ^{ème}	37 pts	33 ^{ème}	22 pts	38 ^{ème}	7 pts
4 ^{ème}	53 pts	19 ^{ème}	36 pts	34 ^{ème}	21 pts	39 ^{ème}	6 pts
5 ^{ème}	51 pts	20 ^{ème}	35 pts	35 ^{ème}	20 pts	40 ^{ème}	5 pts
6 ^{ème}	49 pts	21 ^{ème}	34 pts	36 ^{ème}	19 pts	41 ^{ème}	4 pts
7 ^{ème}	48 pts	22 ^{ème}	33 pts	37 ^{ème}	18 pts	42 ^{ème}	3 pts
8 ^{ème}	47 pts	23 ^{ème}	32 pts	38 ^{ème}	17 pts	43 ^{ème}	2 pts
9 ^{ème}	46 pts	24 ^{ème}	31 pts	39 ^{ème}	16 pts	44 ^{ème}	1 pts
10 ^{ème}	45 pts	25 ^{ème}	30 pts	40 ^{ème}	15 pts	45 ^{ème}	0 pts
11 ^{ème}	44 pts	26 ^{ème}	29 pts	41 ^{ème}	14 pts	46 ^{ème}	0 pts
12 ^{ème}	43 pts	27 ^{ème}	28 pts	42 ^{ème}	13 pts	47 ^{ème}	0 pts
13 ^{ème}	42 pts	28 ^{ème}	27 pts	43 ^{ème}	12 pts	48 ^{ème}	0 pts
14 ^{ème}	41 pts	29 ^{ème}	26 pts	44 ^{ème}	11 pts	49 ^{ème}	0 pts
15 ^{ème}	40 pts	30 ^{ème}	25 pts	45 ^{ème}	10 pts	50 ^{ème}	0 pts



BAREME DES POINTS : BONUS

un « bonus » est attribué à chaque pilote du championnat participant à une épreuve du championnat. il s'ajoute au total des points acquis à l'épreuve :
A chaque participation il obtient 25 points. Pour obtenir les 25 points il faut avoir fait au moins les entrainements



CATÉGORIES :

CHANGEMENT DE CATEGORIE

Tous les pilotes qui changeront de catégorie en cours de saison seront classés dans la catégorie où ils auront le plus participé.

PARTICULARITES DE LA CATEGORIE ECOLE DE CONDUITE

Les licenciés de cette catégorie doivent avoir au minimum 6 ans

Les essais et démonstrations de cette **catégorie ne peuvent avoir lieu qu'en présence d'un animateur UFOLEP BFA2** ; les organisateurs devront s'assurer de la présence de l'un d'entre eux avant la course. (dans ce cadre, on peut faire fonctionner l'école de conduite régionale)

En cas d'absence, aucun essai ou démonstration ne seront assurés. (coupe-circuit obligatoire pour les quads), les coudières et genouillères sont fortement conseillées.

Le circuit doit être adapté à cette catégorie et aménagé au besoin, Les départs ont lieu sans grille.

Respect des correspondances « âge-type de machine » suivantes :
6-7ans : 50 cm3, 8-9 ans : 65cc, 10-11 ans : 85 cm3 ; -12 ans 90cm3, 125 4T.
Les participants doivent être licenciés UFOLEP et engagés au préalable.

Les Animateurs école de pilotage

Jean-Pascal AUVINET, Gérald DESMOULINS,

Pierre GERBEAU, Johnny HENRY, Didier MORIZET,

Batiste RENAULT, Stéphane VIGOUREUX.

Les animateurs de l'école de conduite on la gratuité de leur engagement le jour de la manifestation.

ARTICLE 6: POINTAGE DES LICENCES

Pour le pointage des licences elle ce fera le samedi soir de 17h30 à 20h et dimanche matin de 7h à 7h30.

Contrôle des licences (Photo et Signée), C.A.S.M, et Passeport (Rempli), suivi de l'obtention du transpondeur, et du contrôle technique.

ARTICLE 7 : RECLAMATIONS

Aucune réclamation orale ne sera prise en considération.

Toute réclamation devra être écrite et remise dans les 30 minutes suivant l'affichage des résultats de la manche à la Commission Technique Régionale, accompagnée d'un chèque de caution de 80 euros qui sera restitué si la réclamation est jugée valable.

Les pilotes incriminés seront convoqués ainsi que leur Président.

ARTICLE 8 : SANCTIONS

LE PILOTE EST RESPONSABLE DU COMPORTEMENT DE SES ACCOMPAGNATEURS.

Les chiens devront être tenus en laisse, muselés s'ils sont concernés par la législation en vigueur.

Toutes les sanctions sportives qui pourraient être infligées lors d'une épreuve sont répertoriées dans le règlement national de Moto Cross UFOLEP et entérinées par le Comité Directeur Régional.

ARTICLE 9 : RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas laisser de sacs poubelle sur les terrains, les emporter ou les déposer aux endroits prévus par les organisateurs, en respectant le tri sélectif.

Ne pas laisser de pneus ; lors de manipulations mécaniques, ne pas faire couler d'huile ou de liquide quelconque sur le sol non protégé (**tapis de sol obligatoire**)

Ne pas laver les motos dans le parc pilotes .si aire de lavage existante.

ARTICLE 10 : INFO UFOLEP CENTRE

Pour tous renseignements sur le Calendrier des Courses, C.A.S.M , Classement Général, Formation, Feuille D'engagement, se trouve sur le Site:

<http://www.cr.ufolep.org/centre/>

Championnat 2018 Avril à Juin

Date	Lieu	Club Organisateur	Catégorie
22 avril 2018	THEILLAY	MC THEILLAY	CHR+IR A.B.C.D.O.Q.E. Vétérans Vintage
6 mai 2018	CHATEAUROUX	MC Castelroussin	CHR+IR A.B.C.D.O.Q.E. Vétérans Vintage
20 mai 2018	VIERZON NOCTURNE	MV Vierzonnaise	CHR+IR A.B.C.D.O.Q.E. Vétérans Vintage
3 Juin 2018 ?	Sougy ?		CHR+IR A.B.C.D.O.Q.E. Vétérans Vintage
10 juin 2018	SELLES / NAHON	MC Selles / Nahon	CHR+IR A.B.C.D.O.Q.E. Vétérans Vintage
24 juin 2018	PRISSAC	Association Sports Mécanique	CHR+IR A.B.C.D.O.Q.E. Vétérans Vintage
1 Juillet 2018	VIERZON	MV Vierzonnaise	CHR+IR A.B.C.D.O.Q.E. Vétérans Vintage

Toutes les courses au calendrier comptent pour le Championnat de la Région centre Val de Loire

LE BENEVOLE: UNE ESPECE EN VOIE DE DISPARITION

Le Bénévole (*activus benevolus*) est un mammifère bipède qu'on rencontre surtout dans les associations où il peut se réunir avec ses congénères: les bénévoles se rassemblent à un signal mystérieux appelé ."Convocation"

Le téléphone est un appareil qui est beaucoup utilisé par le bénévole et qui lui prend beaucoup de son temps. Mais cet instrument lui permet de régler les petits problèmes qui se posent au jour le jour.

L'ennemi héréditaire du bénévole est le "yaqua". Le "yaqua" est un mammifère bipède qui se caractérise surtout par un cerveau très petit qui ne lui permet de connaître que 2 mots "y a qu'à", ce qui explique son nom.

Le "yaqua", bien abrité dans la cité anonyme, attend. Il attend le moment où le bénévole fera une erreur, un oubli, pour bondir et lancer son venin qui atteindra son adversaire et provoquera chez celui-ci une maladie db

Les premiers symptômes de cette implacable maladie sont visibles rapidement: absences de plus en plus fréquentes aux réunions, intérêt croissant pour son jardin, sourire attendri devant une canne à pêche et attrait de plus en plus vif qu'exercent un bon fauteuil et la télévision sur le sujet atteint.

Les bénévoles décimés par le découragement risquent de disparaître, et il n'est pas impossible que, dans quelques années, on rencontre cette espèce uniquement dans les zoos où, comme tous ces malheureux animaux enfermés, ils n'arrivent plus à se reproduire.

Les "yaqua" avec leurs petits cerveaux et leurs grandes langues, viendront leur lancer des cacahuètes pour tromper l'ennui. Ils se rappelleront avec nostalgie du passé pas si lointain où le bénévole abondait et où on pouvait le traquer sans contrainte.

(Extrait des Echos Judiciaires Girondin)